

ASSEMBLÉE NATIONALE

7 mai 2021

ACCÉLÉRER L'ÉGALITÉ ÉCONOMIQUE ET PROFESSIONNELLE - (N° 4143)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 248

présenté par
Mme Rixain

ARTICLE 6

Après le mot :

« compter »,

rédiger ainsi la fin de l'alinéa 6 :

« de la publication des indicateurs effectuée en 2022. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel.